



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

2 place des écoles

15 250 NAUCELLES

centre.social.vallee.authre@csiva.fr

www.csiva.fr

tel :04.71.47.24.10

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Accueil Collectif de Mineurs 2023/2024



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

2, place des Ecoles - 15250 NAUCELLES
Tél: 04.71.47.24.10 - Port: 06.78.64.51.12
centre.social.vallee.authre@csiva.fr

Accueil Collectif de Mineurs du Centre Social de la Vallée de l'Authre

Crandelles, Teissières de Cornet, Naucelles, Reilhac, Jussac, Marmanhac et Laroquevieille

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre

Caroline LUGOL

Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM

Laure CAUFEYT Nicolas RABHI

Le 01/09/2023



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
du Cantal



SOMMAIRE

- 1) **Projet Educatif 2023.2026**
- 2) **Projet Pédagogique**
 - a) **Projet de la Directrice**
 - b) **Objectifs généraux**
 - c) **Objectifs opérationnels**
 - d) **L'équipe d'animation devra tout au long de l'accueil**
 - e) **L'équipe d'animation devra avant et après l'accueil**
 - f) **Lors des déplacements**
- 3) **Projet pour l'année 2023-2024**
- 4) **Fonctionnement et journée type de l'Accueil Collectif de Mineurs**
- 5) **Avenant Accueil Collectif de Mineurs de Reilhac**
- 6) **Programme d'activités**

Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre
2, place des Ecoles - 15250 NAUCELLES
Tél. 04.71.47.24.10 - Port: 00.78.84.51.32
centre.social.vallee.authre@cafe.fr

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOL
Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023



Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de Cantal



1- PROJET EDUCATIF 2022 - 2026

Le centre social de la vallée de l'Authre est une association de la loi 1901, créée en 2004. Il intervient sur 7 communes (Crandelles, Jussac, Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Reilhac et Teissières de Cornet).

Nos intentions éducatives s'inscrivent dans des valeurs de citoyenneté, de respect, de neutralité /protection de l'environnement et d'accès aux loisirs et à la culture pour tous.

Les modalités de mise en œuvre des ACM pour les enfants de 3 à 17 ans porteront sur :

Les accueils extrascolaires pendant les vacances / Les Temps d'activités périscolaires /Les accueils périscolaires du mercredi /Les séjours courts /Les séjours de vacances

Le projet éducatif est axé sur l'action éducative, l'accueil des enfants en situation de handicap et en difficultés ou en fragilité sociale.

Nous porterons une attention particulière aux liens avec l'ensemble des partenaires sur notre territoire, les partenariats associatifs, culturels, les liens interprofessionnels et les collectivités locales.

L'implication des collectivités locales met en œuvre la volonté éducative de ces dernières.

Nous travaillerons plus particulièrement sur :

- le développement personnel des enfants : sur le bien vivre en collectivité selon les âges dans le respect des règles.
- la construction de projets de séjours sur la période des vacances scolaires et/ou lors de week-end dans l'objectif de découvrir de nouvelles cultures
- la sollicitation des familles afin de répondre à leurs attentes (garde, accès aux loisirs, aux sports à la culture pour tous)
- le maintien des liens entre les habitants avec une attention particulière sur le renforcement des liens intergénérationnels

Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre
2, place des Ecoles - 15250 NAUCELLES
Tél: 04.71.47.24.10 - Port: 06.78.84.51.12
centre.social.vallee.authre@orange.fr

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOL
Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023



Nous porterons une attention particulière à :

- Associer notre public au contexte social et territorial
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de tous
- Accompagner les enfants selon les âges pour qu'ils développent le sens de l'autonomie, de l'investissement, du respect et de la responsabilisation
- Faciliter l'accueil pour répondre aux besoins des enfants en situation de handicap ou avec des troubles de la santé ainsi qu'à leurs familles
- Garantir un accompagnement pour lutter contre les addictions et les comportements dangereux
- Mettre les moyens humains, matériels et financiers en adéquation avec nos orientations éducatives
- Favoriser la continuité éducative mise en place avec le PEDT
- Faire sortir l'ACM de ses « murs »
- Coordonner des actions partenariales avec le tissu associatif
- Veillez à l'obligation de neutralité de l'équipe d'animation (traiter de façon égale tous les usagers, indépendamment de leurs origines, leur sexe, leurs convictions politiques ou religieuses, et respecter leur liberté de conscience et leur dignité)

Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre

9, place des Ecoles - 15250 NAUCELLES
TEL: 04.71.47.24.10 - Port: 06.79.94.5412
La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOLE
centre.social.vallee.authre@csiva.fr
Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023



2. PROJET PEDAGOGIQUE

a) Projet de la Directrice.

- Maintenir les parents dans leurs tâches éducatives
- Faciliter l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers la découverte de nouvelles activités culturelles et sportives
- Sensibiliser les enfants sur l'environnement
- Amener l'enfant à la citoyenneté à travers le respect des autres, la différence de chacun et des règles de vie en collectivité
- Favoriser les échanges inter générationnelles

b) Objectifs généraux

- Etablir et entretenir une relation de confiance avec les familles
- Sensibiliser les enfants aux règles de vie et de sécurité
- Ecriture d'une charte sur l'environnement
- Découvrir et participer aux activités culturelles et sportives
- Développer l'esprit d'initiative, d'autonomie, le sens du respect et de la responsabilité
- Consolider les liens avec les Résidents de la Feuilleraie , avec la maison de retraite ainsi que les clubs des aînés .
- Poursuivre l'accueil des enfants de l'Institut Médico-Educatif en autonomie ou bien accompagnés.
- Consolider la solidarité avec le collectif FESTISOL

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOL
Le 01/09/2023



Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
du Cantal



La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFÉY
Le 01/09/2023
Centre Social de la Vallée de l'Authre
2, place des Ecoles - 15250 NAUCELLES
Tél: 04.71.47.24.10 - Port: 06.78.04.51.12
centre.social.vallee.authre@coiva.fr

R

c) Objectifs opérationnels

L'accueil

- L'accueil des familles à tous moments de la journée se devra d'être convivial afin d'assurer une relation de confiance auprès des parents.

Diffusion des inscriptions, du règlement intérieur et du programme d'activité sur le site internet du Centre Social ou directement au secrétariat du Centre Social.

Discussion parents-animateurs au moment de l'accueil surtout le soir sur le site.

- L'accueil des enfants devra être chaleureux.

Pendant l'accueil à la sortie de l'école et de l'après-midi, le temps calme devra être respecté pour les petits une sieste pour les plus grands des temps calmes sont mis en place.

Pendant le temps d'accueil du soir, les enfants devront participer au rangement du site et pourront jouer ensuite librement en attendant que leurs familles viennent les chercher.

Les repas

- Les enfants participeront aux différentes tâches de la vie quotidienne :

- Le moment du repas devra être un moment convivial et calme à la fois.

Les animateurs et les enfants mangeront tous ensemble. Les enfants goûteront chaque plat et pourront se resservir selon leur besoin et envies, les animateurs ne forceront aucun enfant à manger. A la fin du repas, chez les plus grands un responsable par table sera désigné pour rassembler les couverts en bout de table et laveront les tables des petits et grands.

- Le moment du goûter se doit d'être convivial lui aussi.

L'après-midi, les animateurs proposeront un goûter aux enfants un gouter équilibrer et varié chaque semaine. Un atelier cuisine est proposé une fois par mois et réalisé par un groupe d'enfants.

Les enfants (les plus grands) pourront participer à la distribution du goûter, des gobelets ainsi qu'au rangement.

Centre Social Intercommune
de la Vallée de l'Authre

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOIE
Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023



Les règles de vie

- Les enfants devront respecter certaines règles de vie :

Sous forme d'activités, mettre en place un affichage concernant toutes les règles de vie qui entourent le Centre : respect, politesse, sécurité, sortie...

Pour les petits les règles sont présentées sous forme d'image qui met en situation les différentes règles à respecter.

Insister sur tout ce qui est hygiène : lavage des mains après le passage aux toilettes, avant de passer à table...

Rythme de l'enfant

- Mettre l'accent sur le respect du rythme de L'Enfant en imposant et adaptant les temps calmes. Aménagement d'un lieu calme où les enfants pourront dormir pour les plus petits, se reposer, se calmer en écoutant des histoires, et se détendre en pratiquant la relaxation.
- Mise en place selon les besoins des actions sur les émotions de chacun.
- Les activités sont adaptées en fonction du nombre, de l'état d'esprits du groupe et du temps.

Infirmierie

- Les enfants sous traitement médical (**PAI Protocole d' Accueil Individualisé**) ou ayant besoin d'avoir un soin, seront pris en charge et isolés si besoin par un des animateurs titulaires du PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau1) et qui sera désigné assistant sanitaire par la directrice ou la directrice-adjointe.

LES TRAITEMENTS SERONT STOCKES DANS LA SALLE INFIRMERIE FERMEE A CLEFS

Un registre des différents renseignements données par les familles sur les enfants avec des problèmes médicaux doit être affiché par l'assistant sanitaire dès le début du centre et mit à jour si changements. Chaque animateur devra avoir le registre donné par les familles dans son classeur.

Lors de chaque déplacement les animateurs auront avec eux toujours une trousse de 1^{er} secours mise à jour régulièrement.

Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOL
Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023



Les activités

- Permettre à chacun d'évoluer à son propre rythme.

Certains jeux, et activités ne seront pas proposés aux 2 tranches d'âge vu la difficulté ou la réaction à avoir. Ils pourront être proposés aux 2 tranches dans l'objectif de coopération.

En fonction des effectifs des sous-groupes pourront être mis en place dans les 2 tranches d'âges.

- Les enfants auront la possibilité d'exprimer leurs envies à tous moments du Centre grâce à un temps d'échanges mis en place en début d'après-midi avec les animateurs.

- Des activités seront mises en place avec le club des aînés de Jussac autour de la cuisine.

- Des matinées jeux avec les résidents de la Maison de retraite de Reilhac.

- Des après-midi jeux seront mis en place avec les résidents de la Feuilleraie ainsi qu'avec les enfants de l'IME.

- Des échanges inter centre auront lieu cette année (CS de Marmiers)

- Sortie au théâtre d'Aurillac , Centre aquatique ...

- Découverte d'instrument de musique avec la **compagnie Passion du Sud sur Naucelles**

- Des activités numériques avec la Conseillère numérique du centre Social.

d) L'équipe d'animation devra tout au long de l'accueil :

- S'assurer du bien-être de chaque enfants et animateurs.

Les animateurs devront s'intéresser à tous les enfants sans faire de préférence.

Les animateurs ont un rôle de médiateur lors de petits accrochages entre enfants.

Les animateurs devront aussi savoir laisser les enfants gérer certaines situations entre eux dans un souci d'autonomie et de responsabilisation.

- Être à l'écoute des parents concernant toutes recommandations concernant leurs (s) enfants.

Penser à faire remonter l'info entre animateur.

- Faire très attention à bien remettre l'enfant aux personnes qui sont chargées de le récupérer à la fin de l'accueil ne pas hésiter à aller voir sur le dossier famille ou de demander à la directrice.

**Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre**
La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGO
Tél : 04 71 47 24 10 - Port. 06 78 04 51 12
Le 01/09/2023
centre.social.vallee.authre@csiva.fr

La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023



Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de Cantal



-Responsabiliser les plus grands, en les mettant à contribution pour le service, aider les plus petits lors de la prise des repas et du gouter tout en évitant le gaspillage alimentaire.

- L'animateur titulaire du PSC1 désigné assistant sanitaire devra prendre en charge l'infirmier, vérifier chaque fiche sanitaire avant de soigner un enfant et devra noter les soins pratiqués.

- Mettre à jour le registre des allergies et problèmes médicaux éventuels sera affiché à côté de l'armoire à pharmacie dans l'Accueil de Loisirs ainsi que dans chaque trousse à pharmacie des animateurs. Attention particulière aux enfants porteurs d'allergies. L'assistant sanitaire récupèrera les traitements médicaux et devra s'occuper des mises à jour des fiches sanitaires.

e) L'équipe d'animation devra avant et après l'accueil

► Les animateurs devront participer activement aux réunions avant le Centre en faisant part de leurs idées pour pouvoir établir un programme d'activités.

► Pendant le Centre, les animateurs BAFA ne devront pas oublier qu'ils sont aussi là pour aider et former les stagiaires.

Au court de l'année un entretien sera mit en place entre la directrice et le stagiaire BAFA pour faire le point sur sa formation.

► Les animateurs devront être conscients que l'encadrement d'un groupe d'enfants est une lourde responsabilité qui demande beaucoup de vigilance et d'attention vis-à-vis de chaque enfant. Il doit être attentif à chacun des enfants sans faire de préférence.

► Toute l'équipe d'animation devra respecter les règles de vie imposées aux enfants politesse, respect...

► Concernant le tabac, des temps de pause seront instaurés à la demande des animateurs en dehors de la présence des enfants et des parents en accord avec la Directrice ou la Directrice-Adjointe.

Le téléphone portable est interdit durant le temps de travail mais utilisable pendant des temps de pause autorisés par la Directrice.

f) Lors des déplacements :

- L'équipe d'animation doit être vigilante lors des déplacements en extérieur
- Une attention particulière lors des retours des repas cantine suite aux travaux modification des passages piétons.

Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre
La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOL
Place des Ecoles - 45250 NAUCELLES
Tél: 06.78.04.51.12
Le 01/09/2023
Centre Social Vallée Authre @csiva.fr



La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023



- L'équipe devra veiller au bon déroulement des déplacements en transport pour les différentes sorties:
 - Ceintures obligatoires.
 - Aucun enfant assis près des portes.
 - Par commodité, les petits monteront en premier, les grands ensuite.
 - Un animateur présent à l'avant et à l'arrière du car.
 - Toujours un animateur à la montée et à la descente des marches du bus pour aider les plus petits.

3. PROJETS POUR L'ANNEE 2023-2024

Amener l'enfant dans la citoyenneté et protection de son environnement

Durant l'année des actions sur le devenir un bon citoyen sera mis en place

L'écriture d'une Charte sur l'environnement est aussi une action « Fil rouge » pour cette année.

Maintenir les échanges avec les différentes structures :

Maison de retraite de Reilhac , le club des aînés de Jussac , le club de vélo de Jussac , la résidence de la Feuilleraie ainsi que de l'IME à Marmanhac

Action ponctuel avec le collectif Festisol

Action avec le théâtre d'Aurillac concernant découverte d'instrument de musique.

Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre
2, place des Ecoles - 15250 NAUCELLES
Tél. 04.71.47.24.10 - Port: 06.78.64.51.12
centre.social.vallee.authre@csiva.fr

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOL
Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
du Cantal



4 FONCTIONNEMENT ET JOURNEE TYPE DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

- **Mercredis à JUSSAC**

A 10h45: Installation de la cantine de l'école par un agent du Centre Social

A 11h15 : Transport par un animateur du Centre Social des enfants de **Crandelles** pour la cantine de Jussac

A 11h45 : Un animateur récupère les enfants dans la cour de l'école de **Jussac** pour venir à la cantine.

A 12h00 : Transport par un animateur du Centre social des enfants de **Marmanhac/Laroquevieille** pour la cantine de **Jussac**.

A 11h30 : transport de ramassage par un transporteur :

11h45 à Naucelles

12h00 à Reilhac

12h15 à Jussac

12h20 : Arrivée à la cantine pour tous.

REPAS

À partir de 13h30 : accueil des enfants au centre de Loisirs qui participent que l'après-midi.

De 14h à 15h : sieste / temps de repos pour les plus petits et temps calme et d'échanges pour les plus grands au centre.

De 15h à 16h30 : temps d'animation

De 16h30 à 17h : goûter et fin de l'activité

De 17h00 à 18h : temps libre pendant le départ échelonné des enfants

De 18h00 à 18h30 : rangement du site de Jussac

Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

2, place des Ecoles - 15250 NAUCELLES
Tél. 04.71.47.24.10 - Port: 06.78.64.51.12

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre

Caroline LUGOL

Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM

Laure CAUFEYT Nicolas RABHI

Le 01/09/2023



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de Cantal



5 AVENANT PROJET SITE DE REILHAC

1 Journée type Accueil Collectif de mineurs sur le site de REILHAC.

A Partir de 7h : accueil des enfants par un agent de la mairie dans la garderie de l'école de Reilhac

De 8 h à 11 h 30 : Matinée animé par Nicolas RABHI directeur de l'ACM du mercredi matin et un animateur du Centre Social.

De 11h30 à 12h00 : Départ des enfants qui vont sur l'ACM de JUSSAC de l'après-midi avec l'animateur du centre Social.

Les autres enfants restent à la garderie avec l'agent de la mairie jusqu'à 12h30.

2 Objectifs pédagogiques

- Etablir et entretenir une relation de confiance avec les familles
- Sensibiliser les enfants aux règles de vie et de sécurité
- Découvrir et participer aux activités culturelles et artistiques
- Répondre aux attentes des enfants mise en place d'un temps d'expression d'échanges à l'accueil de loisirs (pour les plus grands)
- Développer l'esprit d'initiative, d'autonomie, le sens du respect et de la responsabilité
- Développer des activités manuelles et créatives individuels.

6 PROGRAMME D'ACTIVITES

Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

2, place des Ecoles - 15250 MAUCELLES

Tél: 04.71.47.24.10 - Port: 06.78.64.51.12

centre.social.vallee.authre@cafeva.fr

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre

Caroline LUGOL

Le 01/09/2023

La directrice et le directeur de l'ACM

Laure CAUFEYT Nicolas RABHI

Le 01/09/2023



Le programme est disponible sur le site, à l'accueil du secrétariat des 7 Mairies et disponible à l'accueil du centre social.

**Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre**
2, place des Ecoles - 15250 NAUCELLES
Tél: 04.71.47.24.10 - Port: 06.78.04.51.12
centre.social.vallee.authre@csiva.fr

La directrice du Centre Social de la Vallée de l'Authre
Caroline LUGOL
Le 01/09/2023



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
du Cantal



La directrice et le directeur de l'ACM
Laure CAUFEYT Nicolas RABHI
Le 01/09/2023